



Depuis dix ans, les situations aux limites du chômage se développent

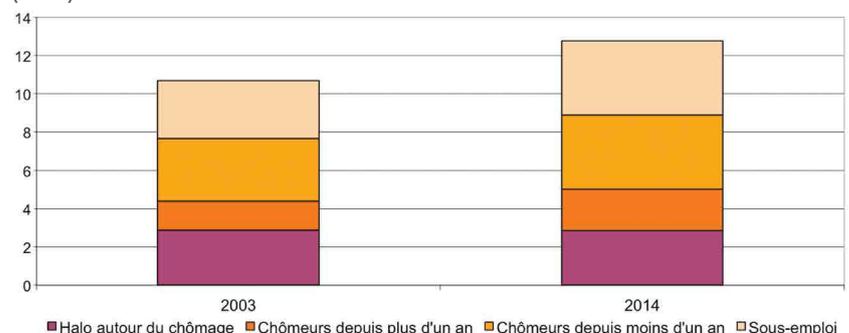
Entre 2003 et 2014, l'emploi a progressé en Auvergne-Rhône-Alpes plus qu'en France métropolitaine, mais pas suffisamment pour empêcher la hausse du chômage. Parallèlement, des situations proches du chômage se sont aussi développées. En 2014, 9 % des femmes et 5 % des hommes en âge de travailler sont concernés. Ce sont des personnes inactives qui souhaitent travailler, sans être considérées comme étant au chômage au sens strict, mais également des personnes qui souhaitent travailler plus. En dix ans, leur nombre a augmenté de 37 %, en particulier les personnes en temps partiel subi. Les employés non qualifiés du secteur tertiaire sont principalement affectés. Malgré une réduction des écarts entre les sexes, le sous-emploi touche trois fois plus les femmes que les hommes.

Pierre Dusonchet, Axel Gilbert, Insee

Ces dix dernières années, la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes n'a cessé d'augmenter. Le nombre d'habitants en âge de travailler (15 à 65 ans), notamment, a augmenté de 6 %, passant de 4,6 à 4,9 millions de personnes. En parallèle, le nombre d'emplois a progressé plus rapidement (+ 8 %), atteignant 3,2 millions d'emplois en 2014. Les 200 000 emplois supplémentaires entre 2003 et 2014 ont donc permis un peu mieux qu'un maintien du taux global d'emploi pour une population croissante. Cette augmentation de la part des personnes en emploi concerne particulièrement les femmes, pour qui ce taux évolue de 58 % à 61 %. Elles se portent de plus en plus sur le marché du travail et leur taux d'activité se rapproche de celui des hommes. De la même façon, avec le recul de l'âge de départ à la retraite, les seniors sont

1 La hausse du sous-emploi accompagne celle du chômage

Répartition de la population des 15-65 ans en situation de chômage ou dans les limites (en %)



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 et 2014

également plus en emploi, en travaillant plus longtemps. Ainsi, la proportion de personnes en emploi âgées de 50 à 65 ans est passée de 57 % à 59 % pour les hommes et de 44 % à 54 % pour les femmes.

Compte-tenu de la hausse du taux d'activité, la croissance de l'emploi n'est pas suffisante pour résorber le chômage et les situations aux marges de celui-ci. En effet, sur cette période, le taux de chômage est passé de 7,2 % à 8,7 %,

soit un total de 300 000 chômeurs en 2014. Les hommes sont davantage concernés par cette hausse du chômage (+ 54 %) que les femmes (+ 17 %). En effet, le processus qui consiste à orienter les économies vers les activités de services (tertiarisation de l'économie) profite davantage aux femmes. Plus diplômées que leurs homologues masculins, elles sont plus nombreuses à trouver un emploi dans ce type d'activités. De plus, les hommes, qui sont plus représentés dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment, restent plus affectés durant les périodes de crise économique. Désormais, leur taux de chômage dépasse celui des femmes (8,8 % contre 8,2 %), ce qui n'était pas le cas en 2003 : les taux de chômage masculin et féminin étaient respectivement de 6,1 % et 7,9 %.

Davantage de personnes aux limites du chômage

Les chômeurs, tels que définis par le Bureau international du travail (BIT), ne sont pas les seuls concernés par ces évolutions. La définition et la mesure du chômage sont complexes et extrêmement sensibles aux critères retenus, qui peuvent masquer des situations qui en sont aux frontières. Une personne est dite au chômage si elle ne travaille pas tout en étant disponible pour occuper un emploi et si elle entreprend des démarches actives pour chercher du travail. Deux situations ne respectent pas cette définition stricte mais s'en rapprochent. Les personnes inactives qui souhaitent avoir un emploi, mais qui ne sont pas immédiatement disponibles ou qui n'ont pas fait de recherches actives forment ce qu'on appelle le « halo » autour du chômage. Par ailleurs, les personnes en emploi qui cherchent à travailler plus sont en situation de « sous-emploi » (*définitions*). Sous-emploi et halo du chômage sont deux concepts relativement récents, qui permettent de prendre en compte des situations qui se sont développées ces dernières décennies et qui sont liées à la faiblesse de l'offre d'emploi. Sur l'ensemble de la région, ces situations concernent au total 330 000 personnes, davantage que le nombre total de chômeurs (*figures 1 et 2*).

La situation d'Auvergne-Rhône-Alpes vis-à-vis de l'emploi reste relativement plus favorable que celle de l'ensemble de la France métropolitaine. La part des personnes en emploi âgées de 15 à 65 ans (65 %) y est supérieure de deux points. Le taux de chômage est plus faible, y compris pour le chômage de longue durée (depuis un an ou plus). Cependant, la part des personnes situées dans le halo autour du chômage est comparable, de même que la proportion de celles en situation de sous-emploi.

2 9 % des femmes et 5 % des hommes sont aux franges du chômage

Situation vis-à-vis de l'emploi des personnes âgées entre 15 et 65 ans

	Ensemble			Hommes		Femmes	
	En milliers	En %	Part des femmes (en %)	En milliers	En %	En milliers	En %
Actifs en emploi	3 207	65,0	47,6	1 681	68,7	1 526	61,4
<i>dont sous-emploi</i>	190	3,9	71,5	54	2,2	136	5,5
Chômeurs	298	6,0	45,6	162	6,6	136	5,5
de moins d'un an	192	3,9	45,2	105	4,3	87	3,5
d'un an et plus	106	2,1	46,2	57	2,3	49	2,0
Inactifs	1 427	28,9	57,8	602	24,6	825	33,2
<i>dont halo autour du chômage</i>	141	2,8	58,8	58	2,4	83	3,3
Ensemble	4 932	100,0	50,4	2 445	100,0	2 487	100,0

Source : Insee, enquête Emploi 2014

Le halo du chômage concerne en majorité les femmes

En 2014, 140 000 habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes sont dans le halo autour du chômage. Parmi eux, 42 % sont disponibles mais n'ont pas fait de recherche active d'emploi durant le mois précédent. 28 % ont fait des recherches mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour occuper un emploi (études en cours, garde d'enfants, santé, vacances, déménagement...). Les autres ne sont pas disponibles et ne recherchent pas activement d'emploi, mais souhaitent cependant travailler.

Les femmes sont nombreuses dans le halo autour du chômage, elles comptent pour 59 % des personnes concernées. Elles y sont plus présentes que sur le marché du travail : 46 % parmi les chômeurs et 48 % parmi les actifs en emploi. Les critères de disponibilité et de recherche active d'emploi retenus pour être chômeur sont moins souvent respectés par les femmes pour des raisons de reprise d'études ou de formation. Elles représentent les deux tiers des demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus de faire des actes positifs

de recherche d'emploi pour cause de stage ou de formation en cours.

Excepté ce taux de féminisation élevé, les personnes dans le halo présentent des caractéristiques socio-démographiques plus proches de celles des chômeurs que des personnes inactives. Ainsi, près de 60 % d'entre elles sont âgées entre 25 et 49 ans, comme les chômeurs, alors que cette tranche ne représente que 15 % des autres inactifs. Elles sont relativement diplômées : 42 % d'entre elles ont au moins un diplôme équivalent au baccalauréat contre 35 % des autres inactifs. Ce taux est comparable à celui des chômeurs.

Depuis 2003, le halo a progressé au même rythme que la population générale. Comme pour le chômage au sens strict, ce sont surtout les hommes qui contribuent à cette hausse, en étant davantage exclus de l'emploi que les femmes ces dernières années. En revanche, le nombre d'inactifs (hors halo) a baissé, en particulier chez les femmes âgées de 25 à 49 ans : elles ne sont plus que 11 % à ne pas souhaiter avoir un emploi contre 14 % en 2003. La tendance à la féminisation du marché du travail se poursuit donc de nos jours.

3 Trois fois plus de femmes que d'hommes en situation de sous-emploi

Temps complet et temps partiel des personnes âgées entre 15 et 65 ans

	Ensemble			Hommes		Femmes	
	En milliers	En %	Part des femmes (en %)	En milliers	En %	En milliers	En %
Actifs en emploi	3 207	65,0	47,6	1 681	68,8	1 525	61,3
À temps partiel	643	13,0	80,4	126	5,2	517	20,8
<i>dont sous-emploi</i>	180	3,7	74,5	46	1,9	134	5,4
À temps complet	2 564	52,0	39,3	1 555	63,6	1 008	40,5
<i>dont sous-emploi</i>	10	0,2	16,4	8	0,3	2	0,1
Chômeurs et inactifs	1 725	35,0	55,7	764	31,2	961	38,7
Ensemble	4 932	100,0	50,4	2 445	100,0	2 487	100,0

Source : Insee, enquête Emploi 2014

Sous-emploi : de plus en plus de personnes concernées

Alors que le poids du halo du chômage reste stable, les situations de sous-emploi se multiplient depuis dix ans. Les hommes en connaissent l'augmentation la plus forte : + 69 % contre + 27 % pour les femmes. Leur taux de sous-emploi passe ainsi de 2,0 % à 3,2 % entre 2003 et 2014. Pour les femmes, ce taux est passé de 7,9 % à 8,9 %.

Malgré la légère diminution de cet écart entre les sexes, les femmes représentent encore 72 % des actifs en situation de sous-emploi (figure 3). Le sous-emploi concerne essentiellement les personnes en temps partiel qui souhaitent travailler davantage. Elles sont près de trois sur quatre à le souhaiter dans leur emploi actuel, et 20 % à la recherche d'un autre emploi dans lequel travailler plus. Enfin, 5 % des actifs en sous-emploi ont travaillé moins que d'habitude pour des raisons économiques (chômage partiel, ralentissement des affaires, etc.) ou exceptionnelles (mauvaises conditions climatiques, etc.). Les hommes sont majoritaires à subir cette dernière situation (82 %). En effet, ces formes de sous-emploi ponctuel sont surtout vécues dans l'industrie et le bâtiment, deux secteurs plus masculinisés que le reste de l'économie. Les actifs à temps partiel dans les situations de sous-emploi travaillent en moyenne 20 heures par semaine, soit 4 heures de moins que les actifs à temps partiel qui l'ont choisi. À titre de référence, la moyenne pour tous les actifs à temps complet est de 41 heures hebdomadaires.

Les femmes et les jeunes particulièrement touchés par le sous-emploi

Les jeunes actifs sont plus souvent en situation de sous-emploi. 14 % des femmes

4 Le sous-emploi augmente dans toutes les catégories de population

Sous-emploi selon le sexe et l'âge

	2014		2003	
	en milliers	en %	en milliers	en %
Personnes en sous-emploi	190	5,9	139	4,7
15 à 24 ans	25	9,1	27	8,9
25 à 49 ans	117	5,7	93	4,6
50 ans et plus	49	5,6	19	3,0
Hommes	54	3,2	32	2,0
15 à 24 ans	8	5,1	9	5,3
25 à 49 ans	33	3,1	18	1,7
50 ans et plus	13	3,0	5	1,3
Femmes	136	8,9	107	7,9
15 à 24 ans	17	14,0	17	13,7
25 à 49 ans	83	8,6	75	8,0
50 ans et plus	35	8,2	15	5,0

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 et 2014

actives de moins de 24 ans et 5 % des hommes sont dans ce cas. Cela marque la difficulté pour ces jeunes actifs, qui ont peu d'expérience professionnelle, d'avoir un emploi à temps complet. Mais ce constat est aussi souvent lié à une moindre qualification : les actifs les plus jeunes sont en général ceux qui ont arrêté les études le plus tôt. Le sous-emploi a aussi considérablement augmenté chez les actifs de plus de 50 ans. Alors qu'ils étaient épargnés en 2003, les actifs seniors connaissent désormais un taux de sous-emploi semblable à celui de l'ensemble des actifs en emploi (figure 4).

Le manque de qualification augmente le risque de sous-emploi. Ainsi, ce sont les employés non qualifiés qui connaissent le taux de sous-emploi le plus élevé : 19 % pour les femmes et 11 % pour les hommes. Les professions les plus touchées sont les serveurs de restaurants et bars chez les hommes. Chez les femmes, ce sont celles d'animateurs socioculturels et de loisir, d'aides de cuisine, employés de maison et

personnels de ménage chez les particuliers, de surveillants et aides-éducateur des établissements d'enseignement, et de formateurs et animateurs de formation continue. Les ouvriers non qualifiés sont également affectés par le sous-emploi, en particulier les employés de nettoyage, quel que soit leur sexe.

D'une manière différente, le sous-emploi concerne également les artisans et commerçants. Les non-salariés ne maîtrisent pas le volume de leur activité, donc leur temps de travail. Parmi les non-salariés hommes, les artisans du bâtiment, en particulier les maçons, connaissent des taux de sous-emploi élevés. Et parmi les femmes, les artisans de coiffure, manucure, esthétique sont les plus concernées par le sous-emploi.

Les formes de précarité de l'emploi se cumulent. Ainsi, les actifs qui travaillent en CDD sont plus souvent en situation de sous-emploi : 20 % sont dans ce cas, et jusqu'à 23 % pour les femmes. À l'opposé, les hommes en CDI ont le taux de sous-emploi le plus faible (2 %).

5 Le sous-emploi est surtout présent dans les services

Actifs en emploi et sous-emploi selon le secteur d'activité en 2014

	Actifs en emploi (en milliers)	Ensemble		Hommes	Femmes
		Dont sous-emploi (en milliers)	Taux de sous-emploi (en %)	Taux de sous-emploi (en %)	Taux de sous-emploi (en %)
Agriculture	96	3	2,8	3,2	1,7
Industrie	533	11	2,1	1,6	3,3
Construction	205	5	2,6	1,9	9,3
Commerce	393	20	5,1	2,0	8,5
Transports	153	2	1,4	1,4	1,3
Hébergement et restauration	113	11	9,9	5,9	13,5
Information et communication	74	3	3,6	2,3	6,1
Activités financières, assurance, immobilier	126	5	3,7	2,8	4,5
Services scientifiques, techniques et administratifs	362	24	6,6	4,6	9,2
Administration publique, éducation, santé, action sociale	962	82	8,5	4,7	10,2
Autres services	163	22	13,7	11,1	15,1
Ensemble	3 207	190	5,9	3,2	8,9

Source : Insee, enquête Emploi 2014

Le secteur sanitaire et social concentre 43 % du sous-emploi

La part de sous-emploi diffère selon le secteur d'activité. Cet effet de secteur contribue à la différence entre hommes et femmes : d'une part le sous-emploi est plus fréquent dans les secteurs les plus féminisés, d'autre part les taux de sous-emploi féminins sont supérieurs aux taux masculins dans quasiment chaque secteur d'activité.

Ainsi, le secteur sanitaire et social concentre 43 % des situations de sous-emploi de la région, soit 82 000 personnes (figure 5). Les activités concernées sont principalement l'accueil de jeunes enfants, l'enseignement primaire, l'aide à domicile, l'action sociale sans hébergement, l'hébergement médicalisé pour personnes âgées, l'hébergement social pour handicapés et malades mentaux. Le secteur des services aux entreprises regroupe 12 % du sous-emploi, en particulier les activités de nettoyage courant ou

industriel des bâtiments. Dans les autres services, les personnels domestiques employés par les ménages et les professionnels des arts du spectacle vivant connaissent un fort taux de sous-emploi. Dans le commerce, les situations de sous-emploi concernent principalement les employés de supermarché et de la vente de vêtements en magasins spécialisés. Enfin, dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, les personnes les plus concernées sont celles qui travaillent dans la restauration rapide et les hôtels. ■

Définitions

Population en emploi (ou population active occupée) au sens du Bureau international du travail (BIT) : elle comprend les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant travaillé au moins une heure au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs, aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes ayant un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour cause de maladie (moins d'un an), de congés payés, congé de maternité, congé parental (moins d'un trimestre), conflit du travail, formation, intempérie...

Chômeur au sens du BIT : en application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Halo autour du chômage : inactifs qui souhaitent occuper un emploi sans toutefois satisfaire tous les critères du BIT pour être chômeurs.

Sous-emploi : personnes qui travaillent moins qu'elles le souhaiteraient.

Taux de sous-emploi : proportion d'actifs en sous-emploi parmi les actifs en emploi.



Source

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête **Emploi**. Elle a lieu en continu toutes les semaines de l'année en France. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail (en emploi, au chômage ou en inactivité) au cours d'une semaine dite de référence, au titre de laquelle elles sont interrogées. L'enquête **Emploi** est la seule source permettant de mesurer le chômage au sens du Bureau international du travail.

Méthode

Pour les analyses conjoncturelles, les résultats de l'enquête **Emploi** sont exploités à un niveau trimestriel. Ils le sont ici à un niveau annuel pour une analyse structurelle (situation moyenne au cours de l'année).

Depuis 2013, la révision de l'enquête **Emploi** trimestrielle (modification de quelques questions et/ou enchaînements de questions) permet de mesurer le « sous-emploi » et le « halo autour

du chômage » avec une rigueur et une précision accrues. De 2003 à 2014, l'enquête **Emploi** de l'Insee n'a connu que quelques évolutions minimales, des modifications de définitions à la marge, et a bénéficié d'une augmentation de la taille de son échantillon. Les séries 2003-2012 ont été rétopolées en 2015 pour s'intégrer dans une série 2003-2014 la plus cohérente possible. On peut retracer grâce à ces séries chronologiques les grandes évolutions de l'emploi entre 2003 et 2014.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédactrice en chef :

Aude Lécroart

ISSN 2495-9588 (imprimé)

ISSN 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Chômage : au-delà des (bons) chiffres de Pôle Emploi », OFCE, 26 avril 2016
- « Une photographie du marché du travail en 2014 », *Insee Première* n° 1569, octobre 2015
- « Halo du chômage et sous-emploi en Rhône-Alpes », Insee Rhône-Alpes, Direccte Rhône-Alpes, Pôle Emploi Rhône-Alpes (groupe OPERA), octobre 2014
- « Rhône-Alpes : des conditions d'emploi de bonne qualité malgré certains facteurs de fragilité », *Insee Analyse Rhône-Alpes* n° 168, mars 2012
- « Le halo du chômage BIT : entre chômage et inactivité », *Insee Première* n° 1260, octobre 2009

